



ARRETE N° 2024 / 1297

ARRETE DU MAIRE

Ordonnant la cession à titre définitif d'un animal errant

Service émetteur : Police Municipale

LE MAIRE DE MILLAU,

Vu le Code général des Collectivités territoriales et notamment les articles L. 2131-1 et L. 2212-1 et suivants ;

Vu le Code rural et de la Pêche Maritime et notamment l'article L.211-21 ;

Vu l'arrêté du 8 octobre 2018 fixant les règles générales de détention d'animaux d'espèces non domestiques ;

Vu le signalement effectué auprès de la DDETSPP de l'Aveyron, le 18/08/2024 par le centre régional de sauvegarde de la faune sauvage Caussenard, Impasse de la patte d'oie, 12 100 MILLAU, d'un raton laveur trouvé en Lozère et récupéré par le centre de soins, sur la commune de MILLAU, le 31/07/2024 ;

Vu l'arrêté municipal n°2024/1181 en date du 23 septembre 2024 prononçant le placement d'un animal au lieu de dépôt : Centre Régional de Sauvegarde de la Faune Sauvage, Impasse de la patte d'Oie, 12 100 MILLAU ;

Considérant que l'animal n'a pas été réclamé dans le délai franc de garde de huit jours ouvrés au lieu de dépôt désigné ; qu'en vertu de l'article L.211-21 du code rural de la pêche maritime, l'animal est considéré comme abandonné et que le maire peut le céder.

ARRÊTE

Article 1^{er} : Le spécimen appartenant à « *Procyon lotor* », dit raton laveur trouvé en Lozère et récupéré par le centre de soins, sur la commune de MILLAU, le 31/07/2024, est cédé à titre définitif au :

Refuge des animaux et Marino
2641 Chemin des Costières
13 670 SAINT ANDIOL
06 14 37 11 81

Article 2 : Les frais résultant de l'ensemble des mesures prises sont mis à la charge du cessionnaire.

Article 3 : Le présent arrêté peut être déférée devant le Tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de sa publication.

Article 4 : Monsieur le Directeur Général Services municipaux, Madame la directrice départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations sont chargées de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Millau, 18 octobre 2024

La Maire

Emmanuelle GAZEL

A black ink signature of the name "Emmanuelle GAZEL" is written over a blue circular official stamp. The stamp contains the text "Mairie de MILLAU" around the perimeter and "Emmanuelle GAZEL" in the center.